

N° D'ORDRE : 2023-063

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Nombre de Conseillers**En exercice : 29**Présents : 19**Pouvoirs : 08**Excusé : 01**Absent : 01**Qui ont pris part**à la délibération : 27**Date de convocation : 17 mai 2023*SEANCE DU 25 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mai à dix-huit heures trente le Conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, Maire.

Présents : M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. TOULOUSE Christian - Mme VIENOT Véronique – Mme DEMIERRE Colette – M. VINCENT Romain – M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie – M. QUENET Xavier - Mme MATHIVET Séverine – M. DEDONS Fabrice – Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie – M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia - Mme SAUQUET Adeline - M. DEZERAUD Philippe – M. LE PEN Jean-Ronan - M. CALMET Pierre.

Pouvoir : M. MARIN Michel donne pouvoir à Mme VIENOT Véronique – Mme DEFAUX Catherine donne pouvoir à M. VINCENT Gilles – M. BLANC Romain donne pouvoir à Mme DEMIERRE Colette – M. FONTANA Alain donne pouvoir à M. CHAMBELLAND Michel – Mme ASNARD Marjorie donne pouvoir à M. VINCENT Romain – Mme RASTOUIL Angélique donne pouvoir à M. TOULOUSE Christian – M. FRANCESCHINI Damien donne pouvoir à Mme ESPOSITO Annie – M. CLAVE Denis donne pouvoir à M. LE PEN Jean-Ronan.

Excusé : M. SAUVAT Sébastien.

Absent : Mme MONTAGNY Nolwenn

Secrétaire de séance : M. CALMET Pierre (à l'unanimité).

6. DEMANDE D'UNE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS D'INTERVENTION CANTONAL AUPRES DU DEPARTEMENT DU VAR POUR LA CREATION D'UN SKATEPARK – ANNEE 2023

Monsieur le maire informe Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux qu'il souhaite solliciter une aide financière auprès du Département du Var en vue de la création d'un skatepark au sein du complexe sportif Max Juvénal.

En effet, le Département du Var souhaite accompagner la commune dans ce projet pour un montant de 53 300,00 €.

Monsieur le maire informe l'Assemblée que le projet total est estimé à 66 689.20 € HT soit un montant prévisionnel de 80 027.04 € TTC.

CREATION D'UN SKATEPARK				
	Dépenses H.T		Recettes H.T	%
Création d'une plateforme et Installation des modules	66 689.20 €	Département du Var	53 300.00 €	79.92 %
		Autofinancement	13 389.20 €	20.08 %
TOTAL	66 689.20 €	TOTAL	66 689.20 €	100 %

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire ;
- VU le Code général des collectivités territoriales ;

DECIDE A L'UNANIMITE

- de bien vouloir autoriser Monsieur le maire à solliciter dans le cadre du FIC, une aide financière d'un montant de 53 300,00 € auprès du Département du Var.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 31 mai 2023, pour extrait conforme.

Signé : Le Maire,

Gilles VINCENT